



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

✉ 03 20 41 52 95 - ☐ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

RÈGLEMENT DU CHTI' POUSSINS 2025-2026

Article 1 : Inscriptions

Le Cht'i Poussins est ouvert aux joueurs et joueuses, titulaires d'une licence « sportive ou loisir », et en règle avec la certification médicale.

Les inscriptions de tous les joueurs sont effectuées par les clubs à l'aide des formulaires envoyés par le Comité. Il est impératif de respecter la date limite qui permet de définir le nombre de centres nécessaires.

La répartition des joueurs par centre sera communiquée le mercredi précédant le jour de la compétition.

Tour 2, 3 et 4 : dans la liste d'inscription sont précisés les noms des joueurs retenus pour le niveau départemental.

ATTENTION : les inscriptions, confirmations ou modifications hors délai ne pourront pas être prises en compte.

Article 2 : Organisation sportive

Les tours 2,3 et 4 se déroulent à 2 niveaux :

- Tour géographique
- Niveau départemental, auquel participeront les meilleurs joueurs des tours géographiques précédents.

Aucune distinction filles et garçons (à l'échelon géographique et départemental).

Toutes les épreuves se déroulent le samedi après-midi de 14h30 à 16 heures 30 (17h30 pour le niveau départemental). **Pointage 14h00.**

A l'issue du 1^{er} 2^{ème} et 3^{ème} tour : des montées vers le niveau départemental sont prévues pour chacun des centres, de façon à atteindre le nombre de joueurs pour chacun des tours.

La montée peut être refusée.

Tout joueur inscrit au niveau départemental et ne participant pas à la journée (forfait ou refus) sera automatiquement replacé au niveau géographique pour le tour suivant

Le nom des joueurs retenus pour le niveau départemental figurera dans les listes d'inscription du tour.

Article 3 : niveau géographique

Dans chaque centre et pour les 4 tours, le placement initial des joueurs sera fonction de leurs points et de leur âge

Le placement sera effectué par le JA de façon à ce que le joueur le mieux classé (ou le plus âgé) puisse atteindre la table 1 à l'issue des 10 premiers tours.

Ce niveau comporte 3 phases :

1^{ère} phase : montées- descentes

8 tours en une manche de 7 points (1 point d'écart).

Le JA les organise en plaçant les **joueurs** aux tables en fonction de leur classement et de leur âge, et avec, comme arbitres, les parents et accompagnateurs.

2^{ème} phase : montées- descentes

4 tours en une manche de 11 points ; deux points d'écart.

3^{ème} phase : au meilleur des cinq manches ; tous les résultats de cette phase sont enregistrés sur SPID

1^{er} tour : Les joueurs des tables 1 et 2 joueront pour les places de 1 à 4, les autres continuent sur le principe des montées-descentes.

2^{ème} tour : Table 1 : Places 1-2 entre le gagnant de la table 1 et celui de la table 2.

Table 2 : Places 3-4 entre le perdant de la table 1 et celui de la table 2.

Table 3 : Places 5-6 entre les gagnants des tables 3 et 4

Table 4 : Places 7-8 entre le perdant de la table 3 gagnant de la table gagnant de la table 5

Table 5 : Places 9-10 entre le perdant de la table 4 et le gagnant de la table 6

etc...

Article 4 : niveau départemental

Ce niveau est réservé aux poussins titulaires d'une licence « compétition » : si un joueur titulaire d'une licence « loisir » participe à ce niveau départemental, sa licence sera automatiquement transformée en licence « compétition ».

Tour 1 :

Pas de niveau départemental.

Tour 2 :

Ce tour départemental se jouera avec 12 joueurs, issus des 2 premiers de chaque centre ($2 \times 5 = 10$) plus 2 troisièmes choisis parmi les centres ayant le plus de joueurs au tour géographique précédent (d'autres troisièmes pourront être sélectionnés en cas de forfait ou refus).

Formule : 2 poules de 6 (5 parties) puis les 2 1ers se rencontrent pour les places 1-2, les 2 2èmes pour la place 3-4, etc., soit 6 parties par joueur.

Tour 3 :

Ce tour départemental se jouera avec 16 joueurs, issus des premiers de chaque centre ($12 + 5 = 17$) moins 1 descente du tour 2 du niveau départemental.

Des deuxièmes pourront être sélectionnés en cas de forfait ou refus, choisis parmi les centres ayant le plus de joueurs au tour géographique précédent.

Formule : 4 poules de 4 (3 parties) puis les 1ers et 2èmes se rencontrent en 1/4 1/2 et finale, les 3èmes et 4èmes idem pour les places 9 à 16 (3 parties)

Total : 6 parties par joueur

Tour 4 :

Ce tour départemental se jouera avec 24 joueurs, issus de 2 premiers de chaque centre ($16 + 5 \times 2 = 26$) moins descente des 2 derniers du tour 3 du niveau départemental.

Des troisièmes pourront être sélectionnés en cas de forfait ou refus, choisis parmi les centres ayant le plus de joueurs au tour géographique précédent.

Formule : selon la formule du criterium fédéral (8 poules de 3 soit 2 parties par joueur, puis barrage 2-3, puis classement intégral, soit 6 ou 7 parties par joueur)

Fait à Orchies, le 7 novembre 2025.

Dominique RUBENS, Responsable du Chti Poussins.